

INTERVENTION DE M. CLEMENT SUR LE POINT 4  
DE L'ORDRE DU JOUR DE LA CCE  
DU 3 OCTOBRE 2017  
INTERVENTION DE M. RIVIERE

=====

=====

Dans la pollution atmosphérique, un petit nouveau vient de faire son apparition : ce sont les PUF, Particules Ultra-fines.

Il apparait qu'Atmo Grand Est n'est pas encore en mesure de mesurer ces PUF. Est-ce que M. Rivière sait quand Atmo Grand Est sera équipé du matériel nécessaire aux mesures des Particules Ultra Fines ?

La question n'est pas innocente, car il apparait que les avions sont de gros producteurs de PUF. Quelques études ont été menées sur de grands aéroports.

A Amsterdam le niveau en PUF est trois fois supérieur au niveau de fond à 7 kms sous les vents de l'aéroport. La moyenne journalière en PUF mesurée à 7 kms de l'aéroport est de l'ordre de 42 000 particules au cm<sup>3</sup> contre 14 000 pour le niveau de fond.

A Los Angeles les résultats présentent des concentrations en nombre de PUF dix fois plus importantes que le niveau de fond à 3 kms de l'aéroport. Des concentrations de l'ordre de 71 000 particules au cm<sup>3</sup> ont été mesurées à 8 kms de l'aéroport.

Certes, on ne peut pas comparer ces deux grands aéroports avec celui de Strasbourg. Il n'empêche, il y a aussi des avions ici et il serait intéressant de savoir ce qui rentre dans les bronches de nos concitoyens. Car finalement avec ces PUF on approche du problème de santé publique.

Voilà pourquoi, nous insistons pour savoir quand Atmo Grand Est sera équipé pour mesurer ces PUF.

===